

DIRECTEUR(TRICE) DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

CDR-2026-08

DATE D'AFFICHAGE : 28 AVRIL 2026



Avec ses quelques 20 000 habitants la Cité de Dorval se distingue par :

- Ses parcs dont plusieurs bordés par le lac Saint-Louis;
- Ses nombreuses installations sportives et culturelles;
- Ses parcs industriels de grande dimension;
- Ayant sur son territoire l'aéroport internationale Pierre-Elliott Trudeau de Montréal qui est la porte d'entrée du Québec;
- Son statut bilingue.

Actuellement en plein essor, la Cité de Dorval, grâce à ses ressources humaines et sa richesse financière est en mesure d'offrir à ses employés des conditions gagnantes pour la réalisation de leurs aspirations professionnelles ainsi qu'un cadre de vie et de travail hors du commun.

Vous êtes passionné(e) par des projets d'envergure, par le redéveloppement du territoire et carburer aux défis ? On souhaite vous rencontrer!



Type d'emploi :

Un poste permanent au sein de la direction de l'aménagement urbain



Horaire de travail :

35 heures/semaine



Emplacement :

Hôtel de Ville, 60 avenue Martin, Dorval QC



Salaire annuel:

Entre 137 914\$ à 157 673\$

RESPONSABILITÉS DÉTAILLÉES (ne se limitant pas) :

- Définit, de concert avec le directeur général et les élus locaux, les orientations stratégiques concernant les axes de développement et les priorités de développement de la Cité;
- Supervise la mise en œuvre des plans et programmes d'urbanisme affectant le territoire de la Cité;
- S'assure de la mise en place de mesures favorisant l'émergence de projets d'investissement, la croissance des entreprises et la création d'emplois en fournissant aux investisseurs le soutien à la réalisation de leurs projets;
- Coordonne l'action des partenaires publics et privés pour maximiser les retombées économiques sur le territoire de la Cité en termes d'investissements et d'emplois;
- Supervise l'évaluation de projets spéciaux de construction ou d'occupation, nécessitant des permissions spéciales quant à leur conformité aux orientations municipales de développement et voit à l'obtention des autorisations requises;
- Assiste les clients dans leurs demandes de permis et d'autorisations réglementaires, lors du dépôt de projets relatifs au développement économique et urbain;
- Voit à la préparation des études et projets à être présentés au conseil en ces matières et donne son avis et conseils aux élus et au comité consultatif d'urbanisme de la Cité;
- Coordonne les actions de plusieurs directions de la Cité ou services municipaux pour la réalisation de projets de développement dont sa direction est responsable;
- Assure l'émission des autorisations de construction, de modification et de démolition de bâtiments ainsi que les certificats d'occupation commerciale ou autres de locaux et de terrains, dans le respect des normes en vigueur;
- Assurer le contrôle et l'application de la réglementation en matière d'urbanisme (réglementation, permis, inspections, PIIA, etc.);
- Développer les orientations ainsi que les politiques, stratégies et plans d'action nécessaires à leur réalisation dans différents domaines, notamment en design urbain, en habitation (logement social et abordable), en patrimoine bâti et en toponymie;
- Agit à titre de représentant de la Cité lors des consultations publiques;
- Gère les activités d'inspection liées à la construction et à l'occupation commerciale ou autres, ainsi qu'à l'hygiène dans les logements;
- S'assure de la bonne gestion des dossiers à être traités par les tribunaux relativement à l'application des règlements dont il a la responsabilité;
- Contribue à la gestion de l'ensemble de la Cité et concourt à l'identification des enjeux locaux, à la détermination des priorités, à l'élaboration des objectifs et à l'évaluation des résultats de la Cité;
- Gère les ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles de son unité administrative;
- Gère les divers programmes de subvention reliés à son service;
- Effectue toute autre tâche connexe.

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES ET OBJECTIFS DE LA FONCTION :

Sous l'autorité du directeur général, vous aurez pour mandat de planifier, coordonner, diriger et contrôler les activités visant à promouvoir et soutenir le développement du territoire de la Cité en permettant la réalisation de projets de développement tout en maintenant un contrôle du territoire et une gestion efficace dans le respect du cadre réglementaire.

FORMATION, EXPÉRIENCE ET CERTIFICATION :

- Diplôme universitaire en urbanisme ou architecture;
- Posséder 7 ans d'expérience dans un poste similaire ou toute combinaison de scolarité/expérience jugée pertinente;
- Être membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec ou en voie de le devenir;
- Bilinguisme à l'oral et à l'écrit;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Bonne connaissance des outils informatiques, des médias sociaux et des outils numériques.

HABILETÉS ou CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES :

- Autonomie et initiative;
- Sens de l'organisation et capacité à gérer plusieurs dossiers;
- Grand souci du détail et grande capacité d'analyse et de jugement;
- Relations interpersonnelles et courtoisie;
- Respect des règles d'éthique relatives à la gestion des dossiers confidentiels;
- Confidentialité et discrétion;
- Sens du service à la clientèle, minutie.

Les personnes intéressées et possédant les qualifications ci-haut énumérées sont priées de se rendre sur le site Internet de la Cité de Dorval au www.ville.dorval.qc.ca au plus tard le 13 mai 2026.

Veillez prendre note que la connaissance de la langue anglaise est nécessaire à la réalisation des tâches associés au poste puisque le titulaire devra correspondre en français et en anglais, de façon verbale et écrite, avec les citoyens de la Cité de Dorval.

La Cité de Dorval applique les principes d'égalité en emploi et invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques ainsi que les personnes présentant un handicap à soumettre leur candidature et mentionner expressément leur groupe d'appartenance.